

## LA FORCE DE L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL, EMERGENCE DES TERRITOIRES RURAUX ET ROLE DU CAPITAL SOCIAL

**Yasmina YAKOUBI**

*Agroéconomiste, Maitre de recherche, CREAD*

*Algérie*

*cread2008@yahoo.fr*

**Cherif AOUDJIT**

*Agroéconomiste, Coordonnateur de projet PNUD*

*Algérie*

### **Résumé :**

*Le présent travail a comme objectif principal de mettre en exergue la force de l'esprit entrepreneurial dans l'émergence des territoires ruraux. Ceci se vérifie à travers l'analyse de l'évolution des trajectoires de deux territoires relevant de la même commune, située dans la région montagneuse de la wilaya de Médéa (Algérie du nord). La situation des deux territoires est contrastée. Dans l'un, les producteurs agricoles vivent une ascension sociale et économique, traduite essentiellement par l'accumulation des biens et facteurs de production. Dans l'autre, les signes de régression se remarquent dans l'abandon ou l'exploitation partielle des surfaces agricoles utiles et le manque de dotations matérielle et infrastructurelle.*

*Les facteurs à l'origine de cette évolution différenciée découlent du degré d'attractivité développée dans chacune des régions, où la dimension historique prend tout son sens (succession des réformes agraires, décennie noire, ...).*

*Dans le territoire attractif, l'activité agricole a réussi à se maintenir et à attirer les agriculteurs les plus nantis qui entretiennent des réseaux relationnels suffisamment efficaces pour garantir un accès sécurisé aux facteurs de production et à s'inscrire dans des actions stratégiques. A l'inverse, les fellahs du territoire déprimé se retrouvent aujourd'hui à négocier la cession de leurs terres aux parvenus financièrement et socialement de la première catégorie. Ces derniers revendent, dans une logique totalement capitaliste, le droit d'accéder aux terres « non travaillées ».*

**Mots-clés :** *esprit entrepreneurial, émergence des territoires ruraux territoriaux, ascension sociale, zone de montagne, Médéa.*

### **Summary**

*The main objective of this work is to highlight the strength of the entrepreneurial spirit in the emergence of rural territories. This is verified through the analysis of the evolution of the trajectories of two territories belonging to the same municipality, located in the mountainous region of the wilaya of Médéa (northern Algeria). The situation of the two territories is contrasted. In one, agricultural producers experience a social and economic rise, essentially reflected in the accumulation of goods and factors of production. In the other, the signs of regression can be seen in the abandonment or partial exploitation of useful agricultural land and the lack of material and infrastructural endowments. The factors at the origin of this differentiated evolution stem from the degree of attractiveness developed in each of the regions, where the historical dimension takes on its full meaning (succession*

*of agrarian reforms, black decade, etc.).*

*In the attractive territory, agricultural activity has succeeded in maintaining itself and attracting the wealthiest farmers who maintain sufficiently effective relational networks to guarantee secure access to factors of production and to be part of strategic actions. Conversely, the fellahs of the depressed territory find themselves today negotiating the transfer of their land to the financially and socially upstarts of the first category. The latter claim, in a totally capitalist logic, the right to access "unworked" land.*

**Keywords:** *entrepreneurial spirit, emergence of territorial rural territories, social ascent, mountain area, Médéa.*

**Classification JEL :** L26, O18, A13, O13.

## **1. Introduction**

En Algérie, les territoires ruraux restent confrontés aux difficultés récurrentes de sécheresse, de dégradation des sols, de déperdition du patrimoine forestier et de parcours, ... que les politiques publiques n'arrivent pas à endiguer (Bédrani S. 2001). Ainsi, la succession des réformes et le renouvellement dans la conception des stratégies de développement rural, notamment la Politique du Renouveau Rural au début des années 2000, éludent, à chaque fois, les dynamiques dont font preuve les agriculteurs qui s'affirment, en réalité, comme les acteurs clés de l'émergence des territoires ruraux ; car, ils représentent l'amorce du processus d'émergence des territoires (Chenoune O. 2017, Hocine H. 2018).

En effet, les connaissances scientifiques produites attestent de l'existence de l'entrepreneuriat agricole. Même si la terminologie utilisée n'emploie pas nécessairement le concept d'« esprit entrepreneurial », les données qualitatives et quantitatives mettent en évidence dynamiques, motivation, détermination, ouverture d'esprit et autonomie de décisions chez les professionnels (Amichi et al, 2015 ;Ouendeno M.L. et al, 2015 ;Derderi A.et al, 2015 ;Yakoubi Y., 2019 ; Kenza K.B. et al, 2019 ;Ouendeno M.L., 2019).

Ces derniers arrivent, tant bien que mal, à accéder aux ressources productives, afin de pérenniser leurs exploitations. Ce faisant, ne constituent-ils pas le facteur essentiel dans le processus d'émergence des territoires ruraux qu'ils occupent ? Et dans ce cas de figure, comment est né et où se situe la place de l'esprit entrepreneurial dans ce processus ?

Nous faisons l'hypothèse que l'initiative individuelle, déployée par les entrepreneurs agricoles pour surmonter les difficultés rencontrées au sein des espaces ruraux, se substitue efficacement à l'action collective. Si cette dernière est considérée comme un pilier dans l'émergence des territoires, son degré d'appropriation par les agriculteurs reste assez discutable. En effet, à maintes périodes, l'intervention publique a bouleversé les hiérarchies d'accès aux ressources productives (Yakoubi Y., 2015), pour se solder en définitive, par une perte de la capacité des professionnels à s'organiser collectivement (Bessaoud, O., 2008 ; Yakoubi Y., 2019 ; Imache et al., 2011 ; Yakoubi Y. et al, 2015, Djebbara A., 2006).

## 1.1 Méthodologie

Pour apporter des éléments de réponse à notre hypothèse, nous proposons une analyse fondée, d'une part, sur le recours à la mémoire des anciens fonctionnaires/ouvriers des domaines agricoles publics (1962-1987) ; et les agriculteurs actuels, issus de la deuxième génération post-libéralisation de l'activité agricole (1987), d'autre part. Les premiers sont sollicités pour relater leur vécu, pas forcément documenté, des différentes réformes agraires. Les seconds, groupe d'arboriculteurs, «*Personnes engagées dans leurs activités quotidiennes*» (Lejeune, 2014), ont été invités, à travers des entretiens semi directifs, à discuter sur leurs trajectoires professionnelles depuis 1987, en termes d'organisation du travail au sein de l'exploitation, d'accès aux ressources productives, de changement de système cultural, de capacités d'investissement, afin d'appréhender les évolutions des règles de fonctionnement mises en place ; et la disposition de l'agriculteur à s'impliquer dans des projets collectifs. Ce travail de terrain s'est déroulé au cours de la période comprise entre 2014 et 2018.

Ces arboriculteurs exploitent en concession, des terres relevant du domaine privé de l'Etat. Il s'agit des Exploitations Agricoles Individuelles (EAI) et des Exploitations Agricoles Collectives (EAC) issues de deux ex-Domains Agricoles Socialistes (DAS) *Si-Tahtouh* et *Si-Khelifi* représentés dans la carte ci-après.

Dans un premier temps, tous les agriculteurs ont été sollicités ; cependant, le travail ne s'est poursuivi qu'avec ceux ayant montré leur disponibilité sur une longue période et sur plusieurs entretiens. L'accent est mis sur les *success stories* à partir de la date de référence 1987, qui marque le passage d'une économie agricole dirigée, vers celle obéissant à une logique libérale.

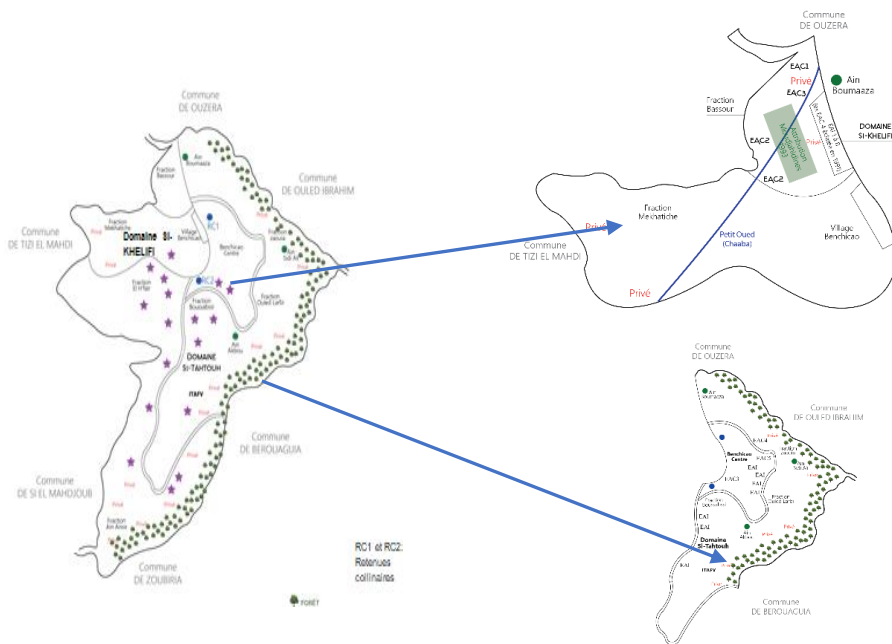
## 1.2. Présentation de la zone d'étude

Les enquêtes sont conduites dans la zone montagneuse de Benchicao, wilaya de Médéa. A l'instar du monde agricole algérien, Benchicao a connu les différentes réformes agraires successives avec leurs lots d'attribution et de dépossession des terres. Après l'indépendance, la zone a connu une nationalisation des terres, c'est l'autogestion. Ensuite, la Réforme agraire dans les années 1970. Suivie, dans les années 1980, par l'institution des domaines autogérés socialistes (DAS), auxquels ont succédé, vers la fin des années 1980, les EAC et les EAI, en parallèle à la libéralisation de la commercialisation des produits agricoles.

L'insécurité des années 1990, a fini par diviser Benchicao en deux territoires distincts. Celui où l'activité agricole s'est interrompue (*Si-khelifi*) et l'autre (*Si-Tahtouh*) où elle s'est poursuivie.

La carte ci-après, montre la localisation des deux ex-DAS en question, désormais démembrés en EAC et EAI.

Carte 1 : Localisation des exploitations enquêtées sur les deux ex-DASSi-Tahtouh et Si-Khelifi



Source : établie selon les données de l'enquête.

Benchicao était à vocation viticole (vigne de table et vigne de cuve). L'arbre y est introduit dès le milieu des années 1970 (cerisier, pommier, prunier). Cette innovation technique sera largement adoptée par les agriculteurs, particulièrement les exploitants en EAI qui constatent véritablement la rentabilité de l'arboriculture. Toutefois, le pommier se révèle l'arbre le plus intéressant pour les agriculteurs grâce au climat de Benchicao (hiver froid et été doux). A présent, la culture de la pomme s'accapare du 9/10 de l'exploitation chez la majorité des enquêtés.

Ce qui caractérise Benchicao actuellement, c'est l'apparition de deux territoires distincts. Le premier doté de deux retenues collinaires, d'une ferme pilote et d'un institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAFV). Dans le second, aucune infrastructure ou institution n'est visible. Quant aux exploitations agricoles, elles relèvent majoritairement du domaine privé de l'Etat sous la forme d'EAI ou d'EAC.

En fait, les exploitants de la partie Est, ont bénéficié de l'apprentissage de la gestion de l'eau (deux retenues collinaires), de l'amélioration des innovations techniques à travers les essais de la ferme pilote et les opérations de vulgarisation de l'ITAFV. Ici, la proximité prend tout son sens, même si les agriculteurs n'étaient pas directement impliqués. Le meilleur exemple est l'introduction du pommier. Et fait très important aussi, le processus de production ne s'y est jamais interrompu en dépit de l'insécurité des années 1990. Au contraire, dans la partie occidentale, les agriculteurs ont dû interrompre leur activité ou au mieux, l'interrompre à plusieurs reprises, à cause de l'insécurité et la destruction de plusieurs vergers. Certains ont même étaient expropriés par ceux qui sont venus les défendre (groupes d'autodéfense). A

partir de là, la priorité n'était pas donnée à l'agriculture, mais à d'autres activités de subsistance. Actuellement, ce territoire est déprimé à tel point que les terres sont fréquemment louées aux exploitants de *Si-Tahtouh*, mieux nantis et toujours en quête de nouveaux espaces. La proximité et l'usage de différentes modalités d'accès, nourrissent les revendications d'accaparement pour un usage permanent des terres de *Si-Khelifi*.

Dans la partie Est, où les agriculteurs font preuve de grandes capacités entrepreneuriales. En réalité, l'un des facteurs qui nourrit cette capacité reste le capital social, grâce auquel ces entrepreneurs s'inscrivent dans des actions formelles, informelles et collectives, étroitement imbriquées. Les exemples sont nombreux et se justifient par l'accès aux ressources productives, rendu difficile par la rareté, les contraintes administratives et autres.

## **2. Cadre conceptuel**

### ***2.1 Entreprenariat agricole, entre challenge mondial et réussite individuelle***

Si le contrôle de la production agricole ainsi que les subventions versées étaient, jusqu'au début des années 1990, les principaux leviers d'intervention des Pouvoirs publics pour insuffler le développement du monde rural, un nouveau paradigme fait désormais loi : celui de la libéralisation et de la durabilité. Ainsi, au productivisme et au protectionnisme des années 1950, se substitue l'agro-entreprenariat qui se réfère à la capacité des agriculteurs à changer, à abandonner les anciens modèles et entrer dans une nouvelle phase agricole (Condor R., 2020).

Le même auteur insiste sur le processus intentionnel de prise d'initiative qui amène l'agriculteur à prendre des risques, à innover, à apprendre et s'initier aux affaires. Il arrive à cette conclusion après une synthèse des travaux de McElwee (2008), McElwee et Smith (2012), Vik et McElwee (2011). Et, nonobstant les particularités des pays, tous les agriculteurs du monde sont concernés par ces changements institutionnels. Ils s'adaptent aux nouveaux défis en tenant compte eux-mêmes des ressources dont ils disposent (Pyysiäinen et al., 2006, in Condor, 2020). Mais, ils sont néanmoins confrontés à des contraintes de différentes natures qui peuvent être bureaucratiques (De Wolf et al., 2007 ; McElwee et Smith, 2012 ; in Condor, 2020), de manque de main d'œuvre (Carter et Rosa, 1998 ; in Condor, 2020), de transport (Naudé, 2016 ; in Condor, 2020), d'inadéquation des prestations de services (Clark, 2009 ; Khayri et al., 2011 ; in Condor, 2020). Des insuffisances dans les compétences managériales sont aussi relevées par Bergevoet (2005), Bosworth et McElwee (2014), De Lauwere et al. (2014), De Wolf et al. (2004, 2007), Lans et al. (2004, 2017), McElwee et Bosworth (2010), Morgan et al. (2010), Phelan et Sharpley (2012), Phillipson et al. (2004), Pyysiäinen et al. (2006, 2011), Vesala et al. (2007), Zainalabidin et al. (2011), (Condor, 2020).

Après avoir compilé et analysé une cinquantaine d'articles scientifiques traitant de la question aussi bien dans les pays du nord que du sud, Condor (2020) coïncide l'émergence de l'entrepreneur/agriculteur avec le début des années 1990. C'est-à-dire au lendemain de l'Uruguay round et le phénomène globalisé de la libéralisation des économies nationales. Les défis auxquels était désormais confronté l'agriculteur incitent à plus d'initiatives individuelles, toutefois modérées par Boutillier (2005) dans un contexte social. En effet, l'auteure considère l'entrepreneur avant tout comme un agent social qui use de ses relations sociales, formelles et

informelles, pour accéder ou carrément créer des marchés, drainer des financements, trouver des partenaires... Pour elle, l'individu suit naturellement un processus de socialisation qui aboutit à la construction d'un capital social. Celui-ci se compose, outre des relations basiques de la famille, l'école, le travail, ... des liens propres tissés avec les entreprises, les administrations publiques, les groupements professionnels, ... Ce capital social est exploité pour accéder aux ressources (productives, financières, sociales), réduire les risques encourus et faciliter la croissance de l'entreprise ; mais, il reste toujours inscrit dans un territoire géographiquement donné. Boutillier S. (2005), parle d'un encastré cognitif et relationnel aboutissant à une proximité cognitive. Ainsi, le territoire devient un ensemble de ressources mise à disposition pour générer des activités nouvelles (Acs, 2001 ; Bellet et al, 1998 ; Bellet et L'Harmet, 1998 ; Gilly et Torre, 2000 ; Dupuy et Burmeister, 2003, in Boutillier S., 2005) qui le font croître dépassant de la sorte ses limites géographiques et administratives.

## ***2.2 De l'étude des aspects organisationnels à celle des caractéristiques individuelles.***

Depuis les années 2000, la recherche s'oriente vers les caractéristiques intrinsèques de l'agriculteur qui ne diffère pas des autres entrepreneurs lorsque l'analyse s'intéresse à son profil (Condor, 2020). A l'instar de l'entrepreneur décrit par Boutillier S. (2005), l'agriculteur est opportuniste, natif de la région et développe son exploitation dans les limites de son réseau social. Il met à profit l'expérience acquise en tant qu'employé/ouvrier, quelques fois cadres dirigeants.

Selon Colin (2013), l'agriculture entrepreneuriale se caractérise par la recherche du profit à travers une production spécialisée à forte valeur ajoutée, permise d'une part, par la maîtrise des marchés des facteurs (terre, travail, intrants, ...) et d'autre part, par un capital social facilitant l'accès, non seulement aux institutions et acteurs intermédiaires, mais surtout, d'acquérir le savoir-faire et l'expérience technique du procès de production.

Aussi, la prise de risque, l'anticipation et la saisie des opportunités caractérisent tout entrepreneur qui doit faire preuve de capacité d'innovation, de conception de nouveaux produits ou de nouvelles combinaisons de production. Il doit être aussi capable de prendre des décisions basées sur une analyse rationnelle des options offertes pour dépasser l'asymétrie de l'information tout en minimisant les coûts de transaction.

DerderiA., et al., (2019), donnent quelques caractéristiques des entrepreneurs maraichers et décrivent, entre autres, leur phase d'accumulation et d'extension : « *À ce stade, l'agriculteur entrepreneur change d'échelle de production et de rôle dans l'exploitation agricole. Il cesse d'être impliqué directement dans la conduite des tâches agricoles et se consacre à plein temps à la mobilisation des facteurs de production et à l'organisation et la gestion du processus de production et de commercialisation* ».

## ***2.3 Entreprenariat agricole et retour au local.***

Dans sa quête de réponse à l'émergence de nouvelles territorialités dans l'Algérie contemporaine, Cote (2001) met en évidence un nouvel « *enracinement spatial* » par le retour au local. Dans sa démonstration, il se réfère aux changements sociaux induits par, non seulement la décennie d'insécurité des années 1990, mais aussi, au contre coup de la politique de l'État-nation longtemps focalisée sur l'espace national. C'est ainsi qu'il défend l'idée de

l'existence de « *nouvelles formes de rapport à l'espace* » par la reprise en main des exploitations délaissées, l'investissement dans les équipements d'irrigation et l'intensification de la production maraîchère ; mais, il note aussi l'« *apparition de petits fronts pionniers* », véritables locomotives du développement local.

Ceci se vérifie par les travaux traitant de la question de l'initiative entrepreneuriale agricole. En Algérie, des options sont choisies par les agriculteurs pour s'adapter à l'environnement socio-économique évolutif. Parmi ces options, sont citées l'itinérance chez les maraîchers ; l'ancrage foncier de proximité chez les arboriculteurs ; ou encore, l'économie réticulaire à extension internationale chez les apiculteurs de la Mitidja.

#### **2.4 Les maraîchers itinérants.**

En s'inscrivant dans la théorie des réseaux et en tenant compte des différentes conventions (formelles et informelles) conclues entre différents acteurs, Derderi A., et al, (2015), analysent la prise de risque dans l'investissement des maraîchers itinérants, qui évoluent dans un contexte marqué par l'instabilité des marchés agricoles. En effet, « *la culture de la pomme de terre est économiquement risquée, compte tenu du capital engagé par hectare et la forte volatilité des prix du produit. A ce risque s'ajoute celui de l'accès aux facteurs de production, principalement la semence, les fertilisants et la main-d'œuvre, dont les marchés sont entachés de dysfonctionnements* ». C'est ainsi que la constitution de réseaux relationnels s'impose face au manque de terres arables à proximité. Ces maraîchers du nord de l'Algérie mettent à contribution leurs réseaux pour accéder à de nouvelles terres plus éloignées vers le sud du pays et deviennent des « *connecteurs des territoires et d'individus* ». Ils arrivent même à transformer leurs difficultés en opportunités d'investissement. C'est l'exemple de la contrainte fluctuation saisonnière des prix, prise comme une occasion d'investissement dans les infrastructures du froid. Ces mêmes auteurs confirment qu'« *En moins de dix ans [...] les exploitants itinérants ont contribué à la diversification de l'économie agricole locale, par la multiplication des superficies irriguées, la transformation des systèmes de production et la dynamisation des marchés des ressources productives* ».

Ouendeno M.L. et al, 2015, montrent comment des itinérants installés dans la région d'El-Ghrous (wilaya de Biskra), ont provoqué la concentration des industries d'agrofournitures qui se regroupent en cluster sur le territoire de Biskra et qui par cette concentration, diffusent des flux financiers (sous forme de crédit fournisseur) et d'innovation technique. Ces entrepreneurs agricoles, en se projetant dans l'avenir, s'inscrivent dans un processus d'ascension et passent du statut d'ouvrier à celui de propriétaire. Ainsi, la « *durée moyenne pour le changement de statut est de trois ans d'ouvrier à métayer, de quatre ans de métayer à locataire, de neuf ans de locataire à propriétaire* ». C'est plutôt la fluidité du marché foncier (spécifiquement le Faire-Valoir-Indirect (FVI)- location et métayage) qui rend l'accès à la terre facile avec des coûts de transactions relativement faible.

Daoudi A. et al.,(2017), aboutissent aux mêmes résultats dans des régions arides et semi-arides en Algérie. Ils analysent le marché du faire-valoir indirect, investi par des entrepreneurs maraîchers engagés dans un processus rapide d'intensification agricole, marqué par le développement des cultures irriguées. De nouveaux territoires agricoles voient le jour et deviennent attractifs pour de nombreux agriculteurs venant du nord du pays.

Ouendinou M.L., (2019), note que le Souf est le premier fournisseur du marché national en pomme de terre, à hauteur de 40%. Sur une période de quinze ans (1999-2015), la production maraîchère au Souf est multipliée par 98 (Direction des Services Agricoles, 2017). « *L'introduction de cultures irriguées dans ces zones a transformé les terres désertiques en un nouvel Eldorado agricole* ».

## **2.5 Ancrage foncier de proximité chez les arboriculteurs.**

En s'insérant dans le courant institutionnel et s'inspirant des travaux de Commons, (Yakoubi Y., 2019) montre comment des arboriculteurs sécurisent leurs anticipations lors de la recherche de nouvelles terres à exploiter toujours influencée par le principe de proximité. En effet, l'auteure met en évidence l'orientation vers les terres limitrophes lorsque le besoin d'étendre les vergers se fait sentir. En location, en partenariat ou en mode de faire valoir indirect, la connaissance du milieu et des acteurs réduit les risques et les coûts pour préserver et entretenir les cultures pérennes. L'entretien des vergers nécessite une attention particulière étalée sur plusieurs années ; les arboriculteurs se voient obligés de maintenir les parcelles qu'ils occupent dans un environnement stable en termes d'approvisionnement en intrants, d'accès aux ressources vitales telles que l'eau ; de disponibilité du matériel et des équipements agricoles et de la régularité des productions pour maintenir et fidéliser leurs partenaires commerciaux en la personne des mandataires et des industries de transformation.

## **2.6 Economie réticulaire à extension internationale.**

Des enquêtes de terrain débutées en 2018 et toujours en cours montrent comment les apiculteurs introduisent, depuis le début des années 2000, des innovations organisationnelles et institutionnelles (partage des tâches entre les membres de la famille, adoption des transhumances multiples inter et intra wilaya, négociations permanentes quant à l'accès aux ressources terre et eau, recherche de nouveaux circuits de commercialisation du miel, ...). Ces travaux montrent aussi l'engagement des apiculteurs dans l'adoption des innovations et dans la recherche permanente de nouveaux marchés pour leurs produits. Les plus nantis tissent des relations avec des partenaires étrangers pour s'enquérir des itinéraires techniques de certaines variétés résistantes à la sécheresse. Ils participent aux événements scientifiques nationaux et internationaux (enquêtes de terrain, Behidj K.Kh.etYakoubi Y., 2018).

Afin d'étayer ces apports théoriques, nous tentons, à travers les paragraphes suivants, de déceler quelques caractéristiques qui mettent clairement en évidence l'esprit entrepreneurial chez les arboriculteurs de la région de Benchicao. Si ces caractéristiques se vérifient, et vu les expériences relevées dans d'autres territoires aussi bien en Algérie que dans d'autres pays, un effet Domino est inéluctable. En effet, nous supposons que la dynamique enclenchée par ces Entrepreneurs agricoles, pourrait déclencher l'émergence du territoire occupé, ou du moins, initier l'amorce du développement de cette zone rurale.

## **3. Résultats**

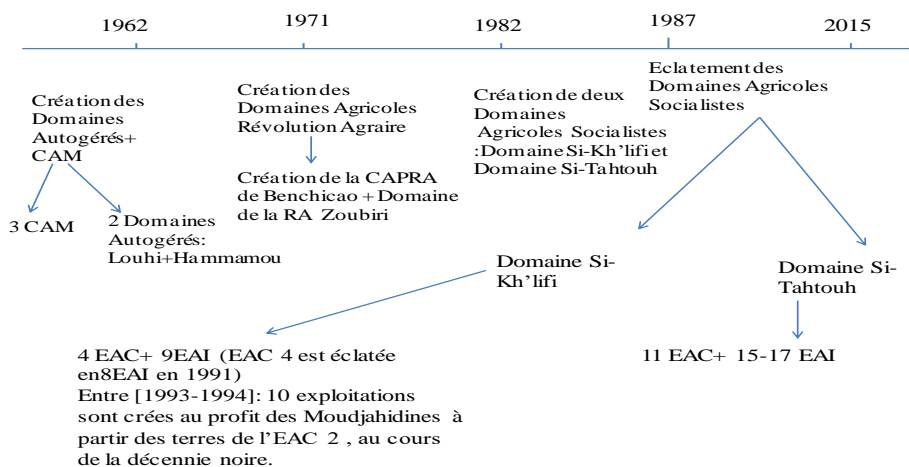
### ***3.1 Legs historiques des réformes agraires et naissance de l'esprit entrepreneurial***

La succession des réformes renforce chez l'agriculteur l'idée que seule son initiative propre



peut assurer son bien-être socioprofessionnel. En effet, depuis l'indépendance (1962), il subit les politiques de l'autogestion des années 1960, la réforme agraire (1972), les domaines socialistes (1982), la libéralisation du commerce des produits agricoles (1982) et les différents régimes de concession des terres à partir de 1987 qui marque une rupture brutale avec la gestion étatique et ses problèmes et ambiguïtés inextricables.

*Schéma 1 : Réformes agraires de 1962 jusqu'à nos jours à Benchicao.*



*Source : Elaboré en concertation avec les interviewés.*

D'anciens employés (ouvriers, fonctionnaires, comptables) des DAS, CAM et CAPRA relatent la *Dissolution du pouvoir décisionnel* entre une multitude d'acteurs institutionnels (Parti, Assemblée populaire communale, Comité de gestion du domaine, Union nationale des paysans algériens, Daïra, ...) parfois sans lien direct avec le monde agricole. Il en a résulté un apprentissage ancré jusqu'à nos jours : personne n'est redevable d'une mauvaise décision collégiale. Ils se souviennent aussi de la *Précarité de l'emploi agricole étatique*, interprétée par l'alternance du travail entre les ouvriers en période creuse, qui poussait certains vers les fermes privées où la rétribution journalière était double. De là, naît le sentiment de l'incertitude de l'emploi et qu'une bonne rémunération n'est possible qu'en dehors de l'étatique.

Les mêmes sources dénoncent les *Enjeux non avoués dans la gestion des domaines*, illustrés par la désignation à la tête du DAS *Si-Khelifi*, déficitaire, d'un permanent de *Si-Tahtouh* avec la mission d'équilibrer ses comptes. Lorsqu'il réussit sa mission, il fut démis de ses fonctions. Cet épisode a ancré dans l'esprit des agriculteurs la conviction que la compétence et la rentabilité d'exploitation ne sont pas des critères de promotion dans la gestion des biens de l'Etat.

Le début de la libéralisation du marché des produits agricoles en 1982, dessine les prémices de l'esprit entrepreneurial avec la généralisation de la vente sur pied à l'enchère. Désormais, les agriculteurs apprennent à négocier avec un nouvel acteur : le mandataire.

Toutefois, l'insécurité du milieu des années 1990 a inhibé l'esprit entrepreneurial chez les agriculteurs relevant du territoire *Si-Khelifi*, obligés de quitter leurs exploitations ou à s'organiser en groupe d'autodéfense, laissant leurs terres en friche, contrairement à ceux de *Si-Tahtouh* qui arrivent, tant bien que mal, à maintenir l'activité agricole ; à la développer dès que la situation l'a permis.

### **3.2 Le capital social, nerf de l'esprit entrepreneurial**

Les agriculteurs de l'ex-DAS *Si-Tahtouh*, mettent à profit les expériences réalisées par les institutions agricoles locales (ferme pilote, ITAFV, subdivision agricole, ...) dans la mise en culture et la conduite pluviale du pommier. Ils perfectionnent leurs connaissances des itinéraires techniques pour améliorer à chaque fois l'accès aux ressources productives.

N.Z. (38 ans) s'engage en 1992, dans un processus graduel d'arrachage de la vigne qu'il remplace par le pommier sur une parcelle de 11 ha. « *J'ai opté pour le pommier, car la ferme pilote l'a planté en 1978 et ce produit se vendait à des prix intéressants* », alors que la vigne de cuve ne s'écoule qu'auprès de l'office étatique.

M.Bra. (65 ans) intensifie sa production de pommes en irriguant, grâce à 2 puits et 3 forages, une parcelle de 7ha sur 12. Ses fonctions précédentes (ancien directeur d'une Coopérative Agricole des Moudjahidines, adjoint-maire), sa position actuelle d'élu local, sa participation active au groupe d'autodéfense dans les années 1990, lui facilitent l'accès aux administrations.

M.Bel. (44 ans) s'enquière des techniques et pratiques innovantes et plus efficaces auprès des arboriculteurs à travers le territoire national. Les vergers, en bonne conduite, suscitent sa curiosité ; il insiste pour discuter avec le propriétaire pour profiter d'une part, de ses connaissances (itinéraire technique, fournisseurs d'intrants, les ingénieurs agronomes, ...) et, d'autre part, l'intégrer à son réseau relationnel.

Maintes citations des enquêtés mettent en exergue l'importance du capital social et ne manquent pas de dire : « *J'ai des relations dans chaque administration* », « *je suis le fils de l'administration* », « *j'ai un point focal dans chaque administration* », « *je demande à tout le monde des informations sur mes cultures* » ; « *c'est l'information qui me permet d'améliorer les choses* ».

En effet, le réseau relationnel est partie intégrante du processus de production. La raréfaction des ressources productives, les contraintes administratives, ... rendent l'information cruciale. L'agriculteur mobilise avant tout ses propres deniers pour réaliser ses projets. Toutefois, il capte l'aide publique, lorsque celle-ci est disponible, surtout lorsque le taux de subvention est proche de 100%. Mais, l'enjeu réside dans l'acquisition de l'information, parfois inaccessible. Connaître un agent de l'administration épargne à l'agriculteur la contrainte de faire le tri entre plusieurs chapitres et rubriques du programme de subventions et avertit le bénéficiaire de l'aboutissement de son dossier, en insistant sur sa durée de validité.

R.S. (60 ans), ancien Président de la Chambre de l'agriculture de Médéa, Président de l'association de viticulteurs et ancien responsable d'un DAS, est en contact direct et régulier avec l'ensemble des acteurs influents du secteur agricole et rural (Directeur des Ressources en Eau, Directeur des Services Agricoles, Président/Assemblée Populaire Communale, Chef de

Daïra, Wali, ...). Il mobilise son réseau pour influencer l'inscription du projet de réalisation d'une retenue collinaire dans le Plan Communal de Développement (PCD) de Benchicao qu'il situe à proximité immédiate de ses terres. Il obtient l'implication de la ferme pilote pour donner une meilleure légitimité et un gage administratif à l'opération. Dans une seconde phase, il assimile l'EAC dont il est le chef à une association professionnelle pour obtenir la concession de ladite retenue et bénéficier des subventions inscrites dans le volet Irrigation. Il intègre, encore une fois, le responsable de la ferme pilote comme membre de l'association d'irrigants. Celle-ci perdure juste le temps de régler les exigences administratives de la concession.

### 3.3 Croissance des investissements et des activités.

L'achat et la revente, sur pied, de vergers est une source importante d'accumulation de capitaux en dépit du risque lié à une récolte hypothétique. Toutefois, l'industrie de transformation (cosmétique ou agro-alimentaire) offre des débouchés aux mauvaises récoltes. Les agriculteurs/entrepreneurs investissent les capitaux accumulés dans l'extension graduelle des vergers de leurs propres exploitations, l'acquisition de matériels et équipements, la construction de bâtiments d'élevage, de chambres froides et le forage de puits.

Ainsi, le tableau ci-après met en évidence les investissements réalisés depuis l'adoption des cultures arboricoles dans la région.

*Tableau 1 : Acquisition du matériel agricole et chambres froides*

Agriculteurs	Année de mise en culture de l'arbre	Superficie exploitée (Hors FVI)	Conduite du verger	Année d'acquisition du matériel
M. Bel. (44ans)	1992	12 ha consacrés aux pommiers	En irrigué	En 2001 : 3 Tracteurs d'occasion ; 3 Tracteurs neufs ; 1 Camion de moyen tonnage En 2009 : 1 tracteur pneumatique neuf En 2013 : 1 Tracteur à chenilles neuf En 2014 : 1 Tracteur à chenilles neuf En 2015 : 1 chambre froide de 3500m <sup>3</sup> ; Projet d'unité de séchage ; Projet de création d'une coopérative
M.Bou. (42ans)	1999	8ha consacrés aux pommiers	En sec	En 2009 : 1 Tracteur à chenille d'occasion En 2015 : 1 Tracteur pneumatique neuf
N.Z. (38 ans)	1992	11ha consacrés aux pommiers	En irrigué	En 2001 : 1 forage En 2015 : 1 Chambre froide de 2000m <sup>3</sup>
M.Men (47 ans)	1990	14 ha consacrés aux pommiers	En irrigué	En 1999 : 1 tracteur à chenille En 2005 : 1 Tracteur pneumatique En 2009 : 1 Chambre froide de 1000m <sup>3</sup>
M.Bra. (65 ans)	1990	12ha dont 11 consacrés aux	En irrigué	En 2000 : 3 forages En 2010 : 1 tracteur

		pommiers		En 2002 : 1 chambre froide de 1000m <sup>3</sup> ; Projet de mécanisation de l'exploitation
R.S. (60 ans)	1990	47ha dont 10ha consacrés aux pommiers	En irrigué	En 2000 : 1 chambre froide En 2003 : 1 retenue collinaire
D.G. (42 ans)	1990	7ha consacrés aux pommiers	En sec	En 2003 : Camions frigorifiques ; Chambres froides En 2017 : Projet de retenue collinaire

*Source : établie à partir des données de l'enquête*

### **3.4 Prise de risque**

Les agriculteurs de la région d'étude se comportent comme de véritables entrepreneurs qui se projettent dans l'avenir et tentent par diverses actions de sécuriser leurs anticipations.

M. Bel. (44 ans), entame en 2004, la réalisation d'un premier forage de 120m qui s'avère négatif. Le deuxième est à son tour négatif à 156m. Il continue de prospecter et de solliciter bureaux d'études et sourciers, pour localiser les meilleurs points de creusement et convaincre les autorités pour l'obtention des autorisations de forage.

M.Men. (47 ans), procède en 1998, au défonçage de 6 ha de forêt pour les remplacer par 2 ha de pruniers, 3 ha d'amandiers et 2 ha de cerisiers. Il entame l'opération sans autorisation après une attente vaine de 6 mois. Les surfaces envahies étant comprises dans son acte de concession agricole, il consent à défier la Conservation des forêts.

M. Bel. (44 ans) négocie en 2012, la location de 170 ha avec les 16 membres d'une EAC, à un prix de 3 millions de Dinars, versés sur la base d'une entente qui ne donne lieu à aucune notification formelle traduite par un contrat ou une reconnaissance écrite de versement. En 2011, il tente l'intensification de 2 ha de pommiers et acquiert, en mars, 600 plants. Il visait une première expérience de conduite intensive et opte pour une réduction de la distance entre les arbres de 5 à 2.5m.

D.G. (42 ans) entame l'extension de son verger sur la base d'un projet de réalisation future par les pouvoirs publics, d'une retenue collinaire à proximité de ses terres. Devant la lenteur des procédures et le manque d'empressement à débiter les travaux de construction de l'ouvrage, l'intéressé propose à l'administration locale, d'investir de ses propres deniers pour entamer le projet et sauver ses nouvelles plantations.

### **3.5 Recherche permanente des opportunités**

La recherche d'occasions à saisir est désormais inscrite dans les pratiques quotidiennes des agriculteurs, peu importe le lieu ou la période, l'essentiel est d'acquérir, aux moindres coûts et aux moindres efforts, du matériel, une subvention, une information utile. Les exemples sont nombreux à l'image du tracteur à chenille acquis par l'un des enquêtés alors qu'il devait revenir à un viticulteur (programme de la wilaya de Médéa) qui s'est désisté. Ou encore celui qui achète un tracteur subventionné qu'il revend après des années d'utilisation à un prix supérieur à son coût d'achat. Un autre saisit l'opportunité de la dissolution de la coopérative de jeunes agriculteurs pour acheter leur tracteur à chenilles neuf, tout de suite disponible et

sans tracasseries administratives.

Il en est de même lorsqu'il s'agit de subventions, à l'instar d'un agriculteur enquêté qui entame la construction d'une chambre froide d'une capacité de 3500m<sup>3</sup> avec ses propres deniers à hauteur de 65 millions de dinars. Il constitue en parallèle un dossier et entreprend les démarches administratives d'octroi de l'aide de l'Etat. En agissant de la sorte, il amortit son investissement grâce à la contribution de l'Etat.

Un autre saisit l'opportunité de rentabiliser l'activité ancestrale de récupération de greffons de vigne pour les vendre aux vigneronns d'autres wilayas, engagés dans des programmes publics subventionnés de réinstallation de la vigne de table. Un autre rentabilise l'achat de son tracteur en devenant un prestataire de services auprès d'autres agriculteurs qui, habituellement, le sollicitent pour les travaux du sol. Sa relation avec ces derniers, évolue ; et il devient locataire de leurs terrains.

Un autre, après des années de collaboration avec la coopérative étatique des céréales et des légumes secs (CCLS), saisit cette dernière qui l'introduit auprès de la banque de l'agriculture (BADR) pour l'octroi d'un crédit sur la base des transactions entreprises avec la CCLS, justifiant ainsi sa solvabilité.

Les difficultés budgétaires de l'ITAFV ouvrent l'accès de ses vergers à un enquêté qui les exploite à bon marché d'autant plus qu'ils se situent à proximité de ses terres.

Dès 2013, M. Bel (44 ans) postule au projet de concession de terres agricoles lancé par l'office national des terres agricole (ONTA de Médéa), dans les localités de Chahbounia et Bouaiche. Il tente l'obtention de 60ha, dans chaque commune.

### ***3.6 Engagement politique opportuniste***

Des agriculteurs sont arrivés à investir la scène politique dans le but de légaliser leurs démarches d'investissement et accéder aux ressources productives. En effet, face au rejet de leurs demandes d'autorisation de construction/extension de bâtiments d'élevage ou de chambres froides, M.Men. (47 ans) et M.Bra. (65 ans) décident d'accéder eux-mêmes à la magistrature locale en se faisant élire à la mairie. Ils adoptent une stratégie de gel des activités communales tant que leurs doléances ne sont pas satisfaites. Ils arrivent à évincer le Maire en contribuant à l'élection d'un autre acquis à leur cause, avec tous les avantages attendus de lui. L'un d'eux affirme qu'il est rentré à la mairie pour se donner lui-même les autorisations de construction d'une chambre froide et d'un bâtiment d'élevage avicole.

En outre, en participant aux programmes communaux, ces agriculteurs influencent la réalisation et l'entretien des routes et accès aux exploitations, à la réalisation de logements ruraux, bâtiments d'élevage, ... ils favorisent, certes, leurs intérêts individuels, mais, ils ne manquent pas néanmoins, de participer au développement de leur région.

#### 4. Discussion

L'ancrage territorial de l'arboriculture fruitière est une opportunité saisie par le groupe d'agriculteurs enquêté, pour améliorer la trajectoire de leurs exploitations. En ce faisant, ils s'affirment comme des entrepreneurs agricoles. Ces chefs d'entreprises représentent la deuxième génération des agriculteurs des anciens domaines autogérés. Ils se caractérisent par leur jeune âge et surtout leur capacité à prendre des initiatives pour dépasser les contraintes, accéder aux ressources et assurer l'ascension sociale à laquelle leurs prédécesseurs n'ont pas eu droit. En effet, ceux-ci leur ont transmis comme legs à éviter les mauvaises expériences issues des pratiques d'exploitation antérieure (domaniales), qui deviennent paradoxalement une source de motivation vers une totale autonomie de décision par rapport aux Pouvoirs publics, où seule l'initiative propre est garante de réussite.

Néanmoins, pour assurer l'autonomie d'exploitation, l'entrepreneur agricole élargit et mobilise son réseau relationnel composé d'acteurs privés (agriculteurs, fournisseurs d'intrants, prestataires de services, ...) et institutionnels qui facilite l'accès aux ressources productives, à l'information, aux innovations et aux opportunités d'investissement. Le réseau se substitue plus efficacement à l'action collective, certes plus évidente et formelle, mais dont les résultats restent moins probants et ne s'obtiennent jamais dans l'immédiat.

En prenant des risques, en saisissant les opportunités d'investissement et en s'engageant politiquement, l'entrepreneur agricole accroît sa légitimité et augmente son pouvoir d'influence. Il est déjà un « agriculteur de contact » auprès des administrations locales, et devient, de ce fait, un acteur incontournable dans le développement du territoire dans lequel il entreprend ses activités pour créer de la richesse, des emplois, ... qui se répercutent sur les dynamiques locales.

Cependant, s'il est convenu que le développement territorial se base sur le concours de trois principaux acteurs : l'Etat, la société civile et les acteurs privés (Leloup F., et al., 2005), historiquement, l'action publique dans le monde rural n'a pas été d'une grande efficacité. La société civile, quant à elle, peine encore plus à s'affirmer comme un acteur du développement local. L'initiative privée apparaît, du moins dans la zone enquêtée, non seulement comme le précurseur de l'émergence territoriale, mais aussi comme le connecteur des individus et des territoires. Ce phénomène, observé par Derderi et al (2015) chez les maraichers itinérants, a comme effet d'entraînement l'enclenchement d'un processus d'émergence territoriale. Ce n'était pas l'objectif visé par ces entrepreneurs agricoles qui ne cherchent que la croissance de leurs richesses, à tel point qu'une subvention de l'Etat (censée aider les agriculteurs à dépasser les contraintes financières pour accéder aux moyens de production) est perçue comme un amortissement des investissements déjà réalisés, tant l'ambition et la volatilité d'entreprendre confèrent à ces acteurs privés une avance perceptible par rapport au rythme étatique. En effet, les projets sont raisonnés en termes de rentabilité et de réduction des manques à gagner. Paradoxalement, si l'initiative privée apparaît totalement intéressée, le développement des activités a eu comme corolaire un accroissement des besoins en ressources, biens et services qui suscitent une dynamique d'échanges. Celle-ci se répercute sur le territoire qui, sans conteste, émerge de façon visible. Ainsi, l'entreprise individuelle agit involontairement pour la collectivité sans que l'entrepreneur n'ait à s'engager collectivement.

## 5. Conclusion

En étudiant le comportement du groupe d'entrepreneurs agricoles, caractérisé par une aversion certaine vis-à-vis de l'action collective issue de la gestion étatique des domaines agricoles, les exploitations agricoles sont désormais gérées de façon capitaliste. En effet, l'agriculteur développe un comportement opportuniste face à une situation économique et sociale souvent difficile. Il tire profit des opportunités qui se présentent et n'hésite pas à adhérer aux programmes étatiques d'aide au développement agricole, pour capter surtout des financements. Ils capitalisent les expériences de leurs parents et innovent en matière de système cultural, développent leur capital social pour renforcer leur réseau relationnel au point d'investir la sphère politique. Ils accumulent des capitaux qu'ils réinvestissent en matériels, bâtiments d'exploitation et vergers. Ils se projettent dans l'avenir et tentent par différents stratagèmes de sécuriser leurs anticipations. Leurs initiatives -assimilées au concept d'individuation qui se réfère à l'émergence de l'individu comme entité autonome (Benarkat H., 2011) suscitent des effets d'entraînement qui se répercutent sur leur territoire. En développant leurs exploitations, ils créent des activités économiques génératrices d'échanges de biens et services qui créent de la richesse qui se traduit par une croissance visible du territoire en termes d'occupation des sols, d'acquisitions de matériels et équipements et de constructions immobilières. Face à l'évidence de cette réalité du terrain, Hartani T. et *al.*, (2015) recommandent de formaliser les règles de fonctionnement des agriculteurs entrepreneurs, qui de fait, sont des acteurs de développement à part entière, pour élaborer « *des politiques publiques qui tiennent compte de leurs capacités d'innovation et de leur expérience* » afin d'assurer le développement agricole et rural.

Ainsi donc, ces entrepreneurs agricoles de la région de Benchicao, en valorisant les ressources existantes dans la région, ont sans doute lancé l'amorce d'un processus d'émergence territoriale. Toutefois, ce développement est en train de se dessiner au dépend de la catégorie d'agriculteurs les plus faibles, localisée à l'ouest de la zone étudiée. Ces derniers assisteront, à terme, à l'émergence de leur territoire sans qu'ils en soient les principaux acteurs. Ce sont plutôt ceux de l'Est qui vont le faire émerger sans leur donner le temps de les rattraper. En effet, l'accès aux ressources est concurrentiel et les actuels entrepreneurs auront bien plus de possibilités de s'en accaparer avant que les premiers n'aient eu le temps d'emprunter la même trajectoire.

Toutefois, la logique concurrentielle risque, après élimination des plus faibles, d'être confrontée à la problématique de l'épuisement des ressources renouvelables du territoire du fait de leur surexploitation. Un apprentissage des expériences vécues dans d'autres territoires et des pratiques plus respectueuses de l'environnement pourrait être initié dès à présent par les Pouvoirs publics et la société civile, afin de concilier le développement agricole dans un contexte de durabilité.

## Bibliographie

- Amichi H., Kadiri Z., Bouarfa S., Kuper M. (2015), Une génération en quête d'opportunités et de reconnaissance : les jeunes ruraux et leurs trajectoires innovantes dans l'agriculture irriguée au Maghreb. CahAgric 24 : 323-329. doi : 10.1684/agr.2015.0791

- Bédrani S. (2001), " L'agriculture et le rural durant la période 1990-2000" In "Où va l'Algérie ?" sous la direction de AhmedMahiou et Jean-Robert Henry. p. 207-225.Ed. karthala-IREMAM, 2001. France
- Bessaoud, O. (2008), Les organisations rurales au Maghreb. Leur rôle dans le développement : un essai d'évaluation, *Économie rurale* [En ligne], N°303-304-305 | Janvier-juin 2008, mis en ligne le 01 juillet 2010. (URL: <http://economierurale.revues.org/index487.html>)
- Behidj K. K., Benmebarek A., Boulfoul N., Yakoubi Y. (2020), "La compétitivité de la filière apicole en Algérie cas de la région agricole de la Mitidja". Revue semestrielle – Université Ferhat Abbas Sétif 1. REVUE AGRICULTURE. Revue home page: <http://www.revues-agro.univ-setif.dz/>
- BENARKAT H. (2011), "Coopération et association dans la politique agricole en Algérie : l'enjeu sociétal". In *Revue Sciences Humaines*, n°35, Juin 2011 - pp.29-52.
- Boutillier S. (2005), "Entrepreneuriat et développement territorial, évolution de la création d'entreprises dans le territoire dunkerquois (nord-France) entre 1993 et2005". *CJRS (Online)/RCSR (enligne)* ISSN: 1925-2218. Vol. 33 (Special Issue/ Numéro spécial): 39-58
- Condor R. (2020), "Entrepreneurship in agriculture: a literature review". *Int. J. Entrepreneurship and Small Business*, Vol. 40, No. 4, 2020.
- Colin Jean-Philippe (2013), "Marchés fonciers et concentration foncière. La configuration de "tenure inversée" (reversetenancy). In *Les cahiers du pôle foncier*, n°3/2013. Pôle foncier, Montpellier.
- Cote M. (2001), "Nouvelles territorialités en Algérie". Où va l'Algérie ? Ouvrage sous la direction de AhmedMahiou et Jean-Robert Henry. p. 257-271.Ed. karthala-IREMAM, 2001. France
- Chenoune O., Pecqueur B., Djenane A. (2017), "La territorialisation de la politique rurale en Algérie, adaptation ou rupture ? analyse à partir d'une étude de cas : la wilaya de TiziOuzou". *De Boeck Supérieur « Mondes en développement »*. 2017/1 n° 177 | pages 79 à 100.
- Derderi A., Daoudi A., Colin JP. (2015), Les jeunes agriculteurs itinérants et le développement de la culture de la pomme de terre en Algérie L'émergence d'une économie réticulaire. *CahAgric* 24 : 387-395. doi : 10.1684/agr.2015.0784
- Derderi A., Daoudi A., Colin JP. (2019), Les entrepreneurs agricoles itinérants et leur rôle dans les dynamiques foncières et agraires dans les zones arides en Algérie, Le cas de Rechaïga. *Collection Recherche*. Paris, Comité Technique Foncier et Développement (AFD-MEAE).
- Djebbara A., M.N. Chabaca, T. Hartani, Mouhouche B. Ouzri (2006), "Rôle de l'action collective dans le développement de la profession agricole dans la wilaya de Blida (Algérie). L'avenir de l'agriculture irriguée en Méditerranée. Nouveaux arrangements institutionnels pour une gestion de la demande en eau, 2006, Cahors, France. <cirad-00191046>
- Daoudi A, Colin J-P, Derderi A et Ouendeno ML (2017), "Le marché du faire-valoir indirect vecteur de nouvelles formes d'exploitation dans la néo-agriculturesaharienne (Algérie)", In *Géographie, Économie, Société* 19 (2017) 307-330.
- Hocine H. (2018), "Analyse des bilans des PPDRI et des PPLCD dans la wilaya d'El Bayadh. Cas de la commune de ROGASSA". *Mémoire de master en foresterie (2017/2018)*. Université Abou BekrBelkaid Tlemcen. Algérie.
- Imache Marcel Kuper, Sami Bouarfa, Tarik Hartani, Mathieu Dionnet (2011), Les "marchés" de l'eau et de la terre dans la plaine de la Mitidja en Algérie : opportunités et fragilités. pp.9. hal-00623466.
- Lejeune C. (2014), "*Manuel d'analyse qualitative. Analyser sans compter ni classer*", Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2014, 152 p., ISBN : 978-2-8011-1749-1
- Leloup F., Moyart L., Pecqueur B. (2005), "La gouvernance territoriale comme nouveau mode decoordination territoriale ?". *Lavoisier, « Géographie, économie, société »*. 2005/4 Vol. 7, pp 321- 332.ISSN 1295-926x. DOI 10.3166/ges.7.321-331



- Hartani T., Naouri M, Kuper Marcel (2015), "L'entrée des jeunes dans l'agriculture : cas du maraîchage sous serre dans les Ziban (Algérie). *Alternatives Rurales.Hors-Série Jeunes Ruraux*.[www.alternatives-rurales.org](http://www.alternatives-rurales.org).
- Ouendeno ML (2019), "L'agriculture irriguée au Souf –El Oued (Algérie): acteurs et facteurs de développement Irrigated agriculture in Souf –El Oued (Algeria): actors and factors of development". *Journal Algérien des Régions Arides (JARA)* 13 (2): 114–128.
- Ouendeno ML, Daoudi A, Colin JP (2015), Les trajectoires professionnelles des jeunes dans la néo-agriculture saharienne (Biskra, Algérie) revisitées par la théorie de l'agricultural ladder. *CahAgric24* : 396-403. doi :10.1684/agr.2015.0793
- Yakoubi Y., Aoudjit C., Benmebarek A., Faysse N. (2015), La difficile prise en main des petits périmètres irrigués par les agriculteurs en Algérie : cas du périmètre de Ladrat. *CahAgric 24* : 277-282. doi : 10.1684/agr.2015.0769.
- Yakoubi Y. (2019), Pratiques de coordination pour l'accès aux ressources productives dans la petite et moyenne hydraulique. Cas de Benchicao, wilaya de Médéa. Thèse de Doctorat, ENSA, Alger.
- Yakoubi Y. et Aoudjit C. (2019), "Transfert de gestion dans la petite et moyenne hydraulique en Algérie entre politiques publiques et réalités du terrain". In *Alternatives Rurales* (7). [www.alternatives-rurales.org](http://www.alternatives-rurales.org)-. Décembre 2019.
- Enquêtes de terrain, Behidj Kenza Khadidja et Yakoubi Yasmina 2018-2022.